



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2011

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 10 octobre 2011 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/BUDGET 2011 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

Une décision modificative est nécessaire pour régulariser les écritures comptables en investissement et en fonctionnement.

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Travaux du 05.10.2011.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité VOTE une décision modificative n° 1.

2/Droit d'Ester :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur Le Maire à ester en justice devant le Tribunal Administratif de Strasbourg et toutes autres instances en cas de recours concernant une requête d'un particulier qui souhaite supprimer un chemin de servitude.

DESIGNE l'avocat Maître Nicolas FADY 9-10 place du Temple neuf 67000 STRASBOURG pour défendre les intérêts de la Commune dans cette instance

Pour expédition certifiée conforme.

3/Droit de préemption urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas fait usage du droit de préemption urbain concernant 8 cessions immobilières.

4/ Préparation Marine cérémonie du 11 novembre 2011

La Marine Nationale à Strasbourg organise une préparation militaire marine. Les jeunes seront présentés au fanion lors de la cérémonie du 11 novembre à Kilstett.

5/ Compte d'activités 2010 de Réseau GDS

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2010 de Réseau GDS.

Il y avait 28 points de consommation et que le réseau fait 5741 mètres.

6/ Bilan du bal du 13 juillet

Le Conseil Municipal décide de reconduire le bal populaire du 13 juillet en 2012.

7/ Information : accueil de Zapfendorf

La commune accueillera la commune allemande de Zapfendorf lors du week-end du 26-27 novembre 2011.

8/Information sur l'école

En juin était projetée la fermeture d'une classe mais qui finalement a été réouverte en septembre suite à un nouveau décompte des effectifs à la rentrée.

Il est signalé que des familles ont eu des difficultés à trouver un mode de garde et qu'il n'y a plus de place de disponible au périscolaire.

9/Problème de stationnement

Il est relevé des problèmes de stationnement dangereux dans différents lieux du village et notamment aux abords du feu rouge de l'école.



Le Maire

Gabriel MULLER